

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MONTREAL. VENDREDI, 23 SEPTEMBRE 1846.

No. 65

DALLAS.

Lettre seconde de Clericus à Laïcus.

Dans ma dernière, je me suis engagé à vous dire un mot sur vos *Monita secreta*. En vérité, ce libelle odieux se réfute lui-même. Tout homme de bon sens conviendra qu'il est impossible qu'un corps de religieux ait pu obtenir du crédit et du pouvoir en suivant des maximes aussi absurdes sous les yeux de tant de puissans Princes, de sages Magistrats, et de savans Prélats. Certainement, ces gardiens de l'Église et de l'Etat n'ont pu être assez aveugles pendant cent-cinquante ans, pour tolérer et favoriser une bande de brigands, et pour leur confier l'instruction du peuple et l'éducation de la jeunesse. Un tel rassemblement de charlatans et de corrupteurs qui auraient professé les maximes de vos *Monita secreta* n'aurait pas eu une seule année d'existence; et vous osez nous dire que Laynès en a été l'auteur, en convenant en même tems de ses *talens supérieurs dans la science du Gouvernement!* C'est une folie que j'attribue à un aussi méchant ouvrage que Laynès, et elle paraîtra encore plus évidente à tous ceux qui savent que ce Jésuite fut un des plus célèbres théologiens et prédicateurs de son tems, qu'il fut député sous trois pontificats comme théologien du Pape au Concile de Trente; que ses harangues furent regardées comme autant d'oracles par les pères de cette vénérable assemblée; que ses mœurs furent aussi pures que sa science était vaste; qu'il fut spécialement choisi par Pie IV pour réfuter les Huguenots au colloque de Poissy; qu'au retour de cette ambassade, il refusa la dignité de Cardinal que le Pape lui offrit pour le récompenser de son mérite éminent; et qu'il finit sa carrière en 1565, sept ans après qu'il eut été élu général de la société. Oites-nous actuellement, je vous prie, où un homme si occupé de sa théologie et de ses missions apostoliques en Italie et en France, ait trouvé le tems de diriger ses spéculations commerciales dans les Indes, comme vous l'assurez dans votre odieux libelle?

Mais hélas! pourquoi Laïcus épargnerait-il Laynès, lorsqu'il a osé traiter le grand, l'illustre François Xavier de monstre de cruauté de monopoleur des richesses de l'Inde? Comme si une insulte aussi insensée, après deux cent soixante ans, pouvait porter atteinte au mérite révélé, ou lui enlever le tribut d'admiration et d'éloge que le genre humain est convenu de rendre à l'Apôtre des Indes, et que des protestans raisonnables ne lui ont pas refusé, tels que Baldus et Hackluyt, cités dans la vie admirable de ce saint Jésuite par le père Bouhours, traduite en anglais par notre célèbre Dryden. Voyez pages 766 et 767.

Les prétendues maximes de Xavier et de Laynès, consignées dans vos *Monita secreta*, ont été mises au jour, suivant vous, à la fin du dix-septième siècle, environ cent quarante ans après la mort de l'auteur supposé; et cependant vous n'avez pas une ombre de preuve à alléguer qu'elles eussent fait quelle sensation dans le monde, qu'aucun Prince, Prêlat ou Magistrat, que personne enfin y ait ajouté foi. Voudriez-vous connaître, Monsieur, l'origine de votre méprisable libelle *Monita secreta*?

Dans les premières années du dix-septième siècle, mais non du tems de Laynès, un Jésuite fut renvoyé avec ignominie de la Société en Pologne; punition assez rare que celui-ci avait méritée par son inconduite. Les murailles de Cracovie furent bientôt couvertes d'affiches injurieuses aux Jésuites; et en 1616, ce mauvais sujet, chassé de la Société, fabriqua et publia *Monita secreta*, voulant par-là découvrir sa propre honte ou assouvir son ressentiment. "S'il y a réussi, dit l'élégant historien Cordara, (nom très-connu dans la république des lettres) je ne puis le déterminer; mais il est certain qu'il n'y a jamais eu rien de si plat et de si ridicule que cet ouvrage: *Quo opere, ul modeste dicam, nihil ineptius.*" Cordara aurait fait une exception en faveur de Laïcus, s'il avait vécu assez longtems pour lire ses lettres dans le *Times*. Cependant le libelle, quoique condamné et défendu à Rome par la Congrégation de l'Index, le 10 mai 1616, fut propagé secrètement, et reçu partout avec le mépris qu'il méritait. Il a été victorieusement réfuté par Gretzer, qui mourut en 1625, soixante-quinze ans avant la découverte de l'ouvrage, si l'on doit croire l'admirable Laïcus. Cette réfutation, dont on n'avait pas besoin, se trouve dans les œuvres de Gretzer, édition de Ratisbonne, 1634.

Laïcus affirme qu'une édition de son *Monita secreta* fut dédiée à Sir Robert Walpole en 1722. Quoique chaque assertion d'un tel écrivain inspire du doute, cependant je consens à admettre la vérité de celle-ci, ne pouvant pas prouver le contraire; mais je vais m'expliquer.

Après l'avènement de la maison d'Hanovre au trône d'Angleterre en

1714, on entama une négociation pour révoquer les lois pénales contre les catholiques; elle ne réussit point, principalement par la crainte d'un reste d'attachement qu'on avait pour la maison de Stuart, et aussi, en partie, par l'inimitié déclarée d'un petit nombre de catholiques, prêtres et laïques, qui voulaient faire exceptionnelles Jésuites de l'acte de grâce qu'on sollicitait. Pendant les premières années du règne de Georges Ier., les libelles les plus virulents furent mis en circulation dans le dessein d'indisposer le public contre eux; et il est bon d'observer que la même jalousie et la même haine de parti influencèrent les négociations entamées en faveur des catholiques, sous le règne de Charles II, et même pendant l'usurpation de Cromwel. L'édition du libelle favori de Laïcus en 1722, si toutefois elle a existé, a été probablement publiée d'après les mêmes principes; et cette réflexion me conduira bientôt à dévoiler les dernières vues de Laïcus et de ses associés, dans les reproductions des calomnies qu'ils répandent avec profusion au-dedors: ce pourra faire, à l'avenir, le sujet d'une nouvelle discussion.

Il n'est pas possible de s'arrêter sur toutes les faussetés malicieuses de votre seconde lettre avec la même extension que j'ai donnée au roman des *Monita Secreta*.

Le pouvoir du Général est clairement déterminé dans les livres de l'Institut; c'est dans cette source, et non dans aucune autre, qu'on apprendra à le connaître. Je puis actuellement affirmer que chaque mot écrit dans l'Institut, sur le pouvoir du Général, est en contradiction directe avec la description que vous en faites dans votre seconde lettre. Il a été dit d'un ancien peintre, *nulla dies sine lineâ*; je puis dire de vos scandaleuses compositions, *nulla lineâ sine mendacio*.

Dans les livres de l'Institut, le pouvoir du Général est étendu et resserré tout-à-la-fois avec une sagesse qui a été admirée par les hommes les plus profonds dans la science du gouvernement, tels que le cardinal de Richelieu et autres. Ce code de lois religieuses n'a-t-il pas été sanctionné, confirmé, et reconnu par les Papes, qui, selon vous, étaient tout-à-la-fois gouvernés et contrariés, maîtrisés et menacés, dominés et désobéis, et quelquefois assassinés par les Jésuites? Quels idiots devaient être ces Papes! Dans quel chapitre de l'Institut, Laïcus a-t-il découvert qu'il fût permis et pratiqué d'admettre dans la Société des sujets de toutes les religions? Des hommes de différentes croyances religieuses auraient-ils jamais pu concourir à la propagation de la foi catholique exclusivement, ce qui était l'unique but de leur Institut, et non la persécution des protestans, et pour parvenir à leur aggrandissement, comme vous osez l'avancer? Et certes, qui peut croire que des protestans Jésuites eussent consenti à persécuter des protestans non Jésuites? Qui peut s'imaginer que l'unanimité d'esprit, de cœur et d'action eût régné parmi des hommes qui n'étaient pas d'accord sur le principe fondamental: Dans quelle histoire, ou dans quelle tradition Laïcus a-t-il trouvé que le Pape Innocent XIII a été assassiné par un Jésuite? Il est étrange que la découverte d'un tel crime ait été réservée à Laïcus, quatre-vingt-onze ans après la mort de ce Pontife? Qui a jamais écrit, avant Laïcus, que l'assassin de Henri III a été encouragé par les Jésuites? Attendez un autre numéro du *Times*, Laïcus l'embellira; il nous assurera hardiment que le misérable Jacques Clément ne pouvait être qu'un Jésuite. Tout homme versé dans l'histoire de France n'a jamais douté que les guerres civiles du seizième siècle n'aient pris leur origine dans les révoltes des Huguenots; mais personne, avant Laïcus, n'avait attribué toutes les horreurs de ces tems désastreux aux Jésuites. Selon lui, la fameuse ligue qui s'opposa à la succession des Bourbons, dans la personne d'Henri IV, et tous les crimes dont elle s'est rendue coupable, ont été exclusivement attribués aux Jésuites. Cependant, Henri IV, que Laïcus appelle le plus grand et le meilleur Roi de France, fut, peut-être, de tous les Souverains, l'aghi et le protecteur le plus zélé des Jésuites. Je puis me tromper dans cette assertion, parce que la gloire d'Henri IV a été égalée, si même elle n'a pas été surpassée par celle de la défunte Impératrice Catherine de Russie et du magnanime Empereur Alexandre, aujourd'hui régnant. Henri IV poussa la condescendance jusqu'à réfuter publiquement les imputations passionnées du président de Harlay contre les Jésuites; son fils, Louis XIII, et son petit-fils, le fameux Louis XIV, imitèrent son exemple dans leur estime pour la Société; et comme ce fait est incontestable, admirez Laïcus, qui, par un effort hardi de génie, a transformé l'illustre monarche Louis XIV en un Jésuite profès des quatre vœux. Combien un français doit mépriser de pareilles platitudes!

Mais laissons toutes ces extravagances; en les lisant, je commençais à soup.

çonner que le but de Laëus était de ridiculiser les détracteurs des Jésuites, en imputant à ces religieux des choses évidemment fausses, visiblement incohérentes, et absolument impossibles. Ceci me fait ressouvenir que, lorsque le conte absurde du Jésuite Nicolas Ier., roi du Paraguay, amusait les Laëus du jour, un gazetier de Hollande, dans sa relation de la bataille de ce Roi contre les troupes espagnoles et portugaises, chercha à tourner cette fable en ridicule, en assurant que le Roi Nicolas déploya la plus grande bravoure, et combattit jusqu'à ce qu'il eût trois capucins tués sous lui dans l'action ; mais j'apprends que Laëus et ses collaborateurs ne cherchent ni à rire, ni à faire rire ; leurs véritables projets se développeront peu-à-peu ; ils ne sont pas tout-à-fait inconnus à

CLERICUS.

—Les deux odes latines suivantes en l'honneur de Grégoire XVI et Pie IX ont été composées par un monsieur de New-York qui signe C. C. P. et ont été publiées dans le *Catholic Magazine* de Baltimore, du mois de septembre. Nos lecteurs latinistes les liront sans doute avec plaisir.

IN MORTEM S. S. PATR. GREGORII XVI.
Ode.

I.
Eheu ! Pontifices nuntia tristia
Advenere obitus : flebilis occidit.
Multis ille bonus Pastor ; oves dolent,
Orbatæ vigili Duce.

II.
Fulgebat meritis, vivus, honoribus ;
Cinctus tergemino nam diademate.
Terrarum Dominus, claviger et poli.
Christi gesserat hic vices.

III.
Abscessum est avido Christi adum Caput,
Tam carum atque sacrum, funere : APOSTOLI
Successor que PETRI, cum Patribus suis.
In tristi tumulto jacet.

IV.
Nunc autem, exanimi quid superest, nisi
Sors communis Adam mæsta propaginis ?
Corpus exiguos in cineres redit,
Unde extraxit originem.

V.
Vivax ; interea, Spiritus advolat
Coram sede sui Judicis et gregis ;
Qui, sicut mereat, iudicium feret
Æquæ Justitiæ tenax.

VI.
Nil prodest homini splendida dignitas
Post funus ; tituli, divitiæ, nihil :
Virtus, prisca Fides, Religio pia, et
Recti conscia mens, valent.

VII.
Ascendant, igitur, thura velut sacra,
Ante altare preces, ut maculis (manent
Si quæ fortè) piatis, spatio brevi,
Metam attingat Olympicam.

VIII.
Urbi orbique novum det Deus optimus,
Qui tot propitiam secla per ardua,
Vaticani habuit sollicitudinem,
Papam—utque GREGORIUS !

IN NOVUM PONTIF. PIUM IX.
Ode *Alchæica*.

I.
Audiuit urbis sollicitas preces
Orbisque terrarum, omnipotens Deus :
Non, orphanorum more, liquit
Patre suos lacrimare dempto.

II.
Amisit alnum Pontificem pia
Mærensque nuper Roma—GREGORIUM :
Colles videbantur dolere,
Et gemitu resonare Tibris.

III.
Verum benignè tristitiam fugat
Pastor supremus, qui vigilat gregi
Nusquam relinquendæ, noxumque
Orbe Pater dedit approbante.

IV.
Vinclum catenæ nectitur alterum—
Illi sacratæ tempora qua PETRI

Nostris ligantur : traditurque
Visibilis capitis majestas.

V.
Fidele Christi, eis mare Atlanticum,
Agnoscat agmen officium Patris,
Et dignitatem spiritalem
A Domino veneratur ortum.

VI.
Non sæculari subiecitur tamen,
Règi, aut potestati obsequium dabit
Cuiuscunque—libertate metâ—
Sive Italos regit aut Britannos.

VII.
Ast Lunosæ (1) mirificam vetat
Laudare, post tot secla superstitem ?
Quam nec vetustas, omnium edax,
Vertere barbaricæve posset

VIII.
Dignas supremo reddere Numini
Grates per orbem Christicolæ decet,
Cujus præsaga mens secrevit
Pontificem officii capacem.

IX.
Virtute clarum et laude scientiæ,
Pulchrisque mentis dotibus ; ex quibus
Romana regnum plebs secundum
Augurat, et sibi fastiditatem.

VOYAGE D'EXPLORATION DANS L'AMÉRIQUE

MÉRIDIIONALE.

Rapport adressé au ministre de l'instruction publique par M. le
comte de Castelnau.

Lima, le 16 février 1816.

SUITE ET FIN.

La région qui s'étend entre Coïmbre et Bourbon est connue sous le nom de Gran-Chaco ; c'est une immense pampa parsemée de jolis palmiers dits caranda, et qui est très redoutée des Espagnols à cause des nombreuses nations sauvages qui l'habitent. Nous arrivâmes au fort Bourbon ou Olymyte, le 14, sans avoir fait aucune mauvaise rencontre. Au fort, nous fûmes reçus avec toute la méfiance que nous pouvions attendre d'un peuple qui, comme les Paraguayens, est depuis tant d'années isolé du monde entier. La garnison du fort se compose de cinquante-un hommes, commandés par un motif d'économie, n'ayant donné le grade d'officier qu'à un petit nombre de personnes. (Il n'y a dans toute la république que quatre capitaines, et pas d'officiers supérieurs.) Cette garnison considérable, appuyée par une artillerie assez formidable, n'a pas empêché ce fort d'être enlevé à reprises différentes par les Guaycurus. Rien ne peut donner une idée de l'ignorance de ces gens : tantôt ils s'informaient si le roi n'était pas le même que l'empereur de la Chine. Les autruches (nanpou) abondent dans les environs du fort, et du haut des murs, nous les vîmes souvent passer le Paraguay à la nage.

Le 6 mars, nous quittâmes Bourbon pour remonter la rivière, ce que nous ne fîmes qu'avec beaucoup de travail, les eaux étant très hautes. Nous dormions à terre, et toutes les nuits notre sommeil était interrompu par les hurlemens des tigres (jaguars.) Les bords du fleuve étaient aussi dans quelques endroits couverts de crocodiles (caïmans.) Un soir, au moment où nous descendions à terre par une nuit obscure, les Indiens s'écrierent qu'il y avait un serpent, dans le voisinage. Leurs recherches leur firent bientôt effectivement découvrir un énorme jararac, la plus dangereuse vipère de ces régions, dont ils avaient reconnu la présence par l'odeur musquée qu'elle répand. J'oubliais de vous dire que le gouvernement du Paraguay, voulant nous donner une marque extraordinaire de considération, avait décidé qu'une escorte nous accompagnerait jusqu'en vue du premier établissement brésilien. Rien ne peut donner une idée de l'étonnement des soldats en recevant cet ordre : la pensée seule de dépasser la frontière leur causait une risible frayeur, et l'empressement avec lequel ils venaient nous demander notre appui, chaque fois que leur imagination frappée leur présentait un danger imaginaire, nous fit bientôt voir qu'en cas d'attaque, il y avait peu à compter sur leur concours. Je n'ai rien vu d'aussi grotesque que ces soldats tenant leur sabre nu à la main pendant qu'ils faisaient cuire des alimens, et prenant chaque graminée du *chaco* pour un guerrier guaycuru ; enfin, lorsqu'on aperçut dans le lointain le fort du Coïmbre, ils disparurent sans que j'aie pu savoir ce qu'ils étaient devenus.

Le 16, j'arrivai de nouveau à Albuquerque, où je pris un supplé-

(1) *Græc*, id est, *latine* mirificam bonitatem.

ment de soldats en échange de mes Guatos, qui ne voulurent pas aller plus loin, et je remonta la rivière de Mondego pour explorer la région qui s'étend entre le Brésil et le Paraguay. Cette rivière est étroite; de magnifiques forêts couvrent ses bords, des arbres gigantesques y sont en grand nombre, entremêlés de cannes de quarante à cinquante pieds de haut (*taquarra assa*). Une nuit, par un orage épouvantable, l'on vint nous prévenir qu'un soldat avait été mordu par un serpent veneneux; l'effet du venin avait été tellement instantané, que le malheureux n'avait pu articuler une seule parole, et que ses camarades ne s'aperçurent de son accident qu'en le voyant immobile et s'appuyant contre un arbre; il était en proie à d'affreuses douleurs; le docteur Weddel s'empressa de cautériser la plaie avec un fer rouge, et peu de jours après l'homme était guéri. Le cours de la rivière est extrêmement tortueux, et nous n'arrivâmes que le 27 au petit établissement de Taramas, auquel nous fîmes une excursion. Ce village renferme environ trois mille indiens, dont la plupart n'étaient venus s'y établir que depuis un mois; jusque-là ils avaient vécu en nomades dans le Grand-Chaco. Leur apparence et leurs mœurs sont les mêmes que celles des Guaycurus; mais à leur méfiance et à leur aspect sauvage, l'on pouvait voir combien ils étaient encore peu habitués au contact des blancs. A notre approche, les enfans s'enfuirent et les chiens aboyèrent avec force. Ce peuple croit à l'immortalité de l'âme et suppose que les esprits apparaissent souvent à la famille du défunt; ils disent que Dieu est placé derrière le soleil et n'a d'autre occupation que de le faire mouvoir, aussi ne le prient-ils jamais; ils ont des sorciers qui exercent la médecine, mais si un malade meurt entre leurs mains le docteur devient presque toujours victime de la vengeance de la famille.

Remontant le Paraguay, nous passâmes le 28 mars, devant les deux embouchures du San-Lorenzo, en les laissant à notre droite. Le lendemain, nous ne partîmes qu'à une heure, ayant fait une observation de latitude. Le Paraguay devint bientôt d'une largeur excessive, et son lit était rempli d'îles, qui, dans cette saison, étaient recouvertes par les eaux, qui ne laissent à découvert que le sommet des arbres. Après quatre heures de navigation, nous nous aperçûmes que nous étions dans une baie sans issue, qui nous conduisit jusqu'aux pieds des monts Dorados; nous fûmes alors obligés de revenir à notre camp de la veille; où nous n'arrivâmes qu'au milieu de la nuit. Voyant qu'il était impossible de trouver sans guide le cours du fleuve, perdu au milieu d'un archipel d'îles et de bras divers, je fis sonner du cor et tirer des coups de fusil, espérant attirer par ces moyens quelques familles de Guatos; mais, voyant leur inutilité, je fis partir à minuit un canot à la recherche de ces Indiens, sous la direction d'un sous-officier.

Effectivement, le lendemain 30, nous vîmes revenir au point du jour notre embarcation accompagnée de deux pirogues contenant chacune un homme, des femmes et des enfans: cette fois, grâce à nos guides indiens, nous trouvâmes le cours principal de la rivière qui serpente au pied des montagnes; sortis de l'archipel d'îles et de canaux, nous le trouvâmes assez étroit, mais très profond et d'une grande limpidité; les bords bien qu'inondés, étaient revêtus d'une belle végétation. Ce fut avec peine que nous découvrîmes, le soir, un endroit sec pour y passer la nuit, ce que nous fîmes sous un magnifique figuier; les deux familles indiennes campèrent, séparées l'une de l'autre, et ne tardèrent pas à s'endormir, étendues sur de belles peaux de tigre.

Le 1er. avril, au point du jour, nous nous vîmes entourés par un grand nombre de canots d'Indiens Guatos: les femmes formaient la grande majorité des personnes qui les montaient. Nous y campâmes, la nuit, près de l'entrée du grand lac de la Gaïva.

Le 2, de grand matin, nous reprîmes notre navigation. Nous laissâmes le Paraguay à notre droite et nous débouchâmes dans le lac. La Gaïva est une véritable baie: elle s'étend entre les hautes montagnes formées d'énormes roches couvertes de forêts épaisses, dans lesquelles on voit beaucoup de cactus. Pendant que nous longions sur la rive, un jeune tigre se leva près des canots et s'enfuit en hurlant. Le lac est à son entrée un long boyau d'environ un quart de lieue de large, et derrière les palmiers qui bordent ses rives s'élèvent de toutes part de hautes montagnes: les bords sont de tous côtés, garnis de plages de sable blanc. Vers le fond, la baie s'élargit beaucoup; sa direction générale est vers le sud-ouest; sa longueur est d'environ deux lieues, et elle a, en certains endroits, environ trois quarts de lieue de large; vers le milieu, elle est très profonde; sur ses bords, les eaux sont vertes, ce qui me semble dû à des matières végétales.

Les Indiens Guatos me dirent avoir vu une ou deux fois dans cette région des étrangers avec lesquels ils n'osèrent pas entrer en rela-

tion; ce sont probablement des Chiquitos de la Bolivie. Vers les quatre heures de l'après-midi, après avoir fait le tour du lac, nous en sortîmes par un bras qui, ainsi que nous l'apprirent les sauvages, communique avec l'Uberava. Pendant la nuit, nous entendîmes continuellement autour de nous les hurlemens des tigres.

Le 3, nous partîmes de bonne heure; le lit de la rivière inconnue dans laquelle nous nous étions engagés est entièrement encombré d'herbes aquatiques, au milieu desquelles les canots n'avançaient qu'avec peine. Toute la journée nous naviguâmes dans la rivière, qui a un léger courant. A notre droite s'étendait une chaîne de montagnes, derrière laquelle doit couir le Paraguay; dans quelques endroits, la rivière, qui forme plusieurs baies considérables, a plus d'une demi-lieue de large; cette communication, qui a environ six lieues de long, peut acquérir un jour une grande importance militaire. Des solitudes sont habitées par quelques familles isolées des Guatos. Cette rivière n'était pas connue des géographes; je propose de lui donner le nom de Rio-Pedro, en l'honneur de S. M. impériale. Cette région paraît malsaine, car plusieurs de nos hommes y eurent des accès de fièvre.

Le soir, nous débouchâmes tout-à-coup dans le grand lac d'Uberava, et rien ne peut rendre la magnificence du pays qui se déroula devant nous. La riche végétation qui couvrait les bords inondés de la rivière cessa tout-à-coup, et une vaste mer sans limites, comme l'Océan, se présenta à nos regards; une île étendue se déployait en face de nous; mais derrière elle rien, rien que l'horizon du lac se détachant sur le bleu pur du ciel.

Malgré mes menaces et mes sollicitations, les Indiens refusèrent de nous guider sur l'Uberava qui, me dirent-ils, n'avait pas de fond; l'un d'entre eux y avait navigué pendant trois jours dans une pirogue sans en apercevoir l'extrémité, ce qui lui suppose au moins de vingt-cinq à trente lieues de profondeur. La direction de cette grande masse d'eau douce est en plein vers l'ouest; les Indiens qui la redoutent beaucoup à cause des affreuses tempêtes qui l'agitent souvent lui donnent le nom de Torque-Baco. Désolés de ne pouvoir continuer nos explorations, nous cherchâmes vers l'entrée de la nuit à retourner à la rivière de Paraguay, ce que nous fîmes en nous engageant dans un canal tortueux rempli d'îles et de baies. Cette étroite passe est dans beaucoup d'endroits obstruée par les plantes aquatiques; ce ne fut que le lendemain matin que nous remontâmes ensuite jusqu'à Villa-Maria, où nous arrivâmes le 19.

Nous eûmes beaucoup à souffrir pendant ce voyage. Comme les eaux du fleuve, très hautes alors, couvraient les deux rives à une assez grande étendue, nous passions souvent plusieurs jours sans trouver un point sec pour y faire cuire nos alimens; les premiers voyageurs qui pénétrèrent dans cette région, y étant parvenus dans les mêmes circonstances, lui donnèrent le nom de Marais de Xarayes, sous lequel on la trouve indiquée sur les anciennes cartes. Deux jours avant d'arriver à Villa-Maria, nous avons passé devant la bouche du Rio-Jauru, où se trouve la pyramide élevée par les commissaires portugais et espagnols pour indiquer les limites des deux grandes monarchies qui s'étaient partagé l'Amérique du Sud.

Il m'est impossible d'exprimer combien nous eûmes, pendant tout le cours de ce voyage, à souffrir des moustiques; des millions de ces venimeux insectes couvraient tout notre corps, faisaient pénétrer leur trompe à travers nos vêtemens et ne nous laissaient point un instant de repos, ni de jour ni de nuit; il y a eu des instans où j'ai cru que j'en deviendrais fou: il était impossible de manger. Nos hommes ayant remarqué que le nuage que ces terribles insectes forment au-dessus de la rivière ne s'élevait pas à une grande hauteur, montaient sur les arbres dès que nous touchions au rivage.

A Villa-Maria, nous trouvâmes notre caravane de mules et de chevaux qui nous y attendait avec une escorte de cavalerie, et après avoir passé quelques jours dans ce village employé à en déterminer la position géographique, nous entrâmes dans des déserts habités par les sauvages Bororos, que nous traversâmes heureusement pour arriver à la ville empestée de Motto-Grosso.

Notre navigation sur le Paraguay nous assure que, depuis l'embouchure de Jauru jusqu'au fort Bourbon, ce fleuve ne reçoit aucune rivière venant de l'ouest et que les efforts que fait le gouvernement bolivien pour chercher de ce côté à établir une navigation, seront en conséquence sans résultat; les meilleures cartes telles que celles d'Arrowsmith et de Brué, n'indiquent pas moins de quatre et de cinq rivières imaginaires dans cette région.

Telle est, Monsieur le ministre, la relation abrégée de cette excursion, qui en trois mois, nous fit explorer les grands lacs d'Uberava et de Gaïva, qui, ainsi que la région de Xarayes n'avaient pas encore, à ma connaissance, été visités par les Européens.

Je prie Votre Excellence de vouloir bien recevoir l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être son dévoué serviteur.

F. DE CASTELNAU.

En la vraie éloquence je veux que les choses surmontent, et qu'elles remplissent de façon l'imagination de celui qui écoute, qu'il n'ait aucune souvenance des mots. Un rhéteur du temps passé disait que son métier était de choses petites les faire paraître et trouver grandes.

MONFAIGNE.

BULLETIN.

Lord Cathcart.—Chenaux du lac St. Pierre.—Mines de cuivre du lac Supérieur.—Visite papale au collège des Jésuites.—Déclaration du professeur Schelling.—Décès de l'évêque de Munster.—Du choléra en Angleterre.—Bénédiction de la première pierre du couvent du Bon Pasteur.—Bazar à l'Asyle de la Providence.

On dit que lord Cathcart a pris ses appartemens à l'hôtel Daley, et qu'il ne retournera en Europe que le printemps prochain; quelques uns croient même qu'il doit rester en Canada en qualité de commandant des forces de Sa Majesté.

—Le capitaine Bayfield est descendu pour visiter les chenaux du lac St. Pierre: il profite de ce que les eaux sont très basses pour décider une question qui doit être du plus haut intérêt pour la prospérité du commerce en ce pays.

—M. Cunningham, habile géologue de la Virginie, a visité les mines de cuivre du côté nord du lac Supérieur: ce monsieur qui est maintenant à Montréal, parle dans les termes les plus flatteurs de ces mines qui doivent devenir une source de grandes richesses pour l'Angleterre.

—Le 31 juillet, consacré au glorieux St. Ignace, fondateur de la Compagnie de Jésus, le Pape, suivant l'élan de sa dévotion envers ce grand héros du christianisme, est allé à l'église de Jésus; arrivé à l'entrée de la maison professe, il a été reçu par le R. P. général du pieux institut Roothaan, qu'entouraient tous les élèves du collège germano-hongrois. Sa Sainteté se dirigea ensuite vers l'autel où sont déposés les restes mortels de St. Ignace; elle y adora le St. Sacrement et assista à la messe, que célébra Mgr. Arpi, l'un de ses chapelains secrets.

Après la messe, Pie IX monta à la maison professe, dont il admit tous les membres, ainsi que les élèves du collège, au baisement du pied; il daigna exprimer au P. Roothaan sa haute satisfaction dans les termes d'une grande bienveillance; puis Sa Sainteté retourna au Quirinal, au milieu des affectueuses acclamations du peuple romain, qui se pressait sur les points où devait passer son souverain bien aimé.

Toute la matinée de ce jour, des messes furent célébrées, dans la même église, par un grand nombre de cardinaux, de prélats et d'autres dignitaires ecclésiastiques, et un prodigieux concours de fidèles s'approcha de la sainte table. Ce fut Mgr. Brigante-Colonna, archevêque-évêque de Reaneti et Lorette, qui officia à la messe pontificale et à vêpres.

A l'occasion de cette solennité, l'église de Jésus avait été décorée avec beaucoup d'élégance.

—Le professeur Schelling, devenu si fameux en Allemagne par sa *Philosophie de la Révélation*, a jugé à propos d'entrer en lice sur la question de l'affranchissement de l'Église évangélique. Le savant docteur déclare que le protestantisme aura droit à la liberté lorsque, au lieu d'être une Église, il sera devenu l'Église. A ce compte, il peut s'attendre encore à une longue ère de servitude, car, jusqu'ici, il n'a pas même réussi à se constituer une Église. Cette première question fondamentale fait, à l'heure qu'il est, l'objet des méditations du Synode de Berlin. L'axiome du professeur rationaliste n'en est pas moins fort remarquable, en ce qu'il a pour prémisse, implicite, il est vrai, mais nécessaire, que l'Église est de droit indépendante. De tous côtés la lumière se fait jour sur cette importante question.

—L'évêque du diocèse de Munster, (Prusse), M. le baron Gaspard-Maximilien de Droste-Vischering, frère de feu l'illustre archevêque de

Cologne, et qui, l'année dernière, célébra le septuantième anniversaire de son entrée dans l'épiscopat, vient de succomber à une attaque d'apoplexie.

Ce prélat, qui se distinguait par l'aménité de son caractère, par sa tolérance et par sa charité, qui ne connaissait pas de bornes, était âgé de quatre-vingt dix-sept ans. Il emporte dans la tombe les regrets de la population toute entière de la ville et du diocèse de Munster, ainsi que de toutes les personnes qui l'ont connu.

—Les journaux anglais se préoccupent fort de l'état de la santé publique à Londres. Il paraît que les cas de choléra, non pas asiatique, mais sporadique, sont nombreux dans la capitale de l'Angleterre, et le lord-maire, par suite des renseignements que Sa Seigneurie a reçus de sir Peter Lawrie, a fait immédiatement écrire la lettre suivante au secrétaire de la compagnie pour la distribution des eaux.

« Mansion-house, 30 juillet 1846.

« Monsieur,

« Le très honorable lord-maire m'a chargé de vous annoncer qu'il a été, en sa qualité de premier magistrat de cette ville, informé que le choléra a fait son apparition dans quelques parties des faubourgs de Londres, et qu'en conséquence il est urgent de prendre, aussi promptement que possible, dans l'intérêt de l'hygiène publique, toutes les mesures que peut suggérer la prudence. Dans cette circonstance, le lord-maire désire que vous représentiez, dans le plus bref délai possible, au bureau des directeurs de la compagnie pour la distribution des eaux, combien il serait utile de donner l'ordre à vos ingénieurs de laisser couler l'eau pendant la nuit, de façon à nettoyer complètement les ruisseaux et les égouts dans l'enceinte de leurs districts. Cette mesure empêcherait en grande partie des émanations délétères qui proviennent de matières animales et végétales putréfiées que contiennent les égouts, et qui sont regardées par les autorités médicales les plus compétentes comme la principale cause de la maladie dont il est question.

« J'ai l'honneur d'être, etc.»

Le lord-maire a reçu la réponse suivante:

« Bureau de la compagnie des Eaux,

« 30 juillet 1846.

« Monsieur,

« La lettre que vous m'avez écrite en date de ce jour, par ordre du lord-maire, est arrivée au moment même où le bureau venait de se séparer. Veuillez avoir la bonté d'assurer Sa Seigneurie que je ne perdrai pas un instant pour faire connaître sa demande aux directeurs de la compagnie, et qu'elle sera prise en considération comme elle le mérite.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

FR. INGLIS, secrétaire.»

D'un autre côté, l'on a constaté que les maladies des organes de la respiration étaient plus nombreuses que de coutume. La semaine dernière, ce genre de maladie a fait à Londres plus de deux cent trente victimes.

M. Hopkins de Litchfield-hall près de Manchester prétend qu'un verre d'huile à salade pris dans les premières crises du choléra soit asiatique, soit sporadique, ou choléra du pays, est un remède plus efficace que le charbon pulvérisé et mêlé aux acides. Le capitaine Paolo Lafucci étant à Gènes où il mourait plusieurs centaines de personnes par jour, fut attaqué du choléra, ainsi que son équipage composé de trente matelots, il eut recours à l'huile d'olive ainsi que ses gens, et ils eurent un demi *tumbler* à la fois; aucun d'eux ne succomba, quoiqu'il mourut un grand nombre de personnes sur les autres vaisseaux qui étaient dans le même port.

—Dimanche, vingtième jour de ce mois, NN. SS. les évêques de Montréal et de Martyropolis béniront la première pierre d'un établissement que notre ville voit s'élever rapidement, nous voulons dire, la nouvelle bâtisse de l'Asyle du Bon Pasteur. On y déploiera toute la pompe possible et l'on invite le public à augmenter, par sa présence, la solennité de cette cérémonie.

—Il se tient à présent à l'Asyle de la Providence, dans une des grandes salles, un magnifique bazar. On invite toutes les personnes qui ont à cœur ce charitable institut d'aller le visiter, puisque ce sont les femmes pauvres et infirmes qui doivent en profiter.

L'éditeur des *Mélanges* s'absentera ce soir et ne sera de retour que vers le milieu de la semaine prochaine.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

— On nous écrit de Rome, le 28 juillet :

Hier matin, Sa Sainteté le Pape Pie IX s'est rendu de ses appartements dans la salle du Consistoire au Quirinal, et, avant d'entrer, Elle s'est revêtue du pluvial rouge et de la mitre de toffe d'or, suivant ce qui a coutume de se pratiquer pour le premier consistoire qui suit le couronnement. Etant monté au trône, le Saint-Père a adressé au Sacré-Collège les paroles suivantes :

Vénérables Frères. — En considérant de ce lieu, aujourd'hui, pour la première fois, votre noble assemblée, et au moment de vous adresser la parole, Vénérables Frères, Nous sentons se renouveler en notre âme l'émotion dont vous nous avez vu si fortement agité, lorsque, par les suffrages très bienveillants de votre ministère, nous avons été élevé à la place du Pontife Grégoire XVI, le glorieux mémoire. Cette pensée se représente à Nous, qu'un grand nombre de cardinaux connus et dans la patrie et au dehors par l'éminence de leur esprit et de leur sagesse, par l'habitude des affaires et par toutes sortes de vertus, pouvaient adoucir les regrets causés par la perte du Pontife que Dieu venait d'appeler à lui, et mériter l'honneur de lui succéder : et vous, cependant, laissant de côté toutes les raisons de la sagesse humaine, et, considérant uniquement, dans l'ardeur de votre zèle, l'Église catholique gémissant en sa viduité, vous n'avez pensé qu'à la consoler et à la secourir, de telle sorte que, par l'union de vos volontés, et non sans une secrète inspiration de la Providence divine, après deux jours à peine de conclave, vous Nous avez élu au Souverain Pontificat, bien qu'indigne, sans doute, surtout dans ces tems si pleins de calamités et pour la république chrétienne et pour la république civile. Mais Nous savons que Dieu manifeste de tems en tems sa puissance dans les choses les plus faibles du monde, afin que les hommes ne s'attribuent rien et ne rendent qu'à lui seul la gloire et l'honneur qui lui sont dus, c'est pourquoi, vénérant ses insondables desseins sur Nous, nous nous sommes reposé sur l'appui de son secours céleste. Mais, tandis que Nous rendons et rendons toujours grâces, d'abord, et comme il est juste, au Dieu tout-puissant qui nous a élevé, quoique indigne, au faite d'une si grande dignité, Nous vous témoignons aussi Notre gratitude à vous qui, interprètes et ministres de la volonté divine, avez porté un jugement si honorable, bien qu'immérité, de Notre humilité. Aussi n'aurons-nous jamais rien de plus à cœur que de vous montrer d'une manière effective l'ardeur particulière de Notre bienveillance à votre égard, ne laissant échapper aucune occasion de protéger les droits et la dignité de Votre Ordre, et de vous être agréable autant qu'il sera en Nous. Quant à vous, Nous attendons avec confiance de votre affection que vous assisterez assidûment Notre faiblesse de vos conseils, de votre appui, de votre zèle, afin qu'aucune affaire sacrée ou profane ne souffre aucun déclin par suite de Notre élévation. Nous devons travailler dans une intime union à procurer le bien et la gloire de l'Église, notre commune mère, à maintenir, d'un courage ferme et persévérant, la dignité du Siège Apostolique, enfin, assurer, de tous nos soins, la tranquillité et la concorde mutuelle du Troupeau chrétien, afin qu'avec la bénédiction de Dieu il s'augmente et croisse de jour en jour en mérite et en nombre. Continuez donc, comme vous avez commencé, à bien mériter de Nous, et demandons ensemble à Dieu, par des prières continuelles : que, choisis par Lui, Nous marchions sur ses traces, et qu'après avoir imploré le secours de la Bienheureuse Vierge Marie, avec l'aide des saints Apôtres Pierre et Paul, Nous obtenions, par les plus ferventes prières, de Jésus, suprême auteur de la religion et de Notre Apostolat, la grâce d'un regard favorable jeté sur Nous de la Montagne sainte de Sion et qu'il ait pour agréables ces transports d'allégresse d'un peuple dévoué à sa gloire, afin de rendre salutaires et heureux tous Nos actes et tous Nos efforts pour l'Église universelle confiée à Nos soins et pour les peuples soumis à Notre puissance.

A ces sentiments de bonté, exprimés par Sa Sainteté, S. Em. le cardinal Machi, sous-doyen du Sacré-Collège, a répondu en son nom et au nom de ses éminens collègues.

Puis le Souverain-Pontife a proposé les Églises suivantes :

Les Églises épiscopales unies de Rocaneti et de Lorette, pour Mgr. François Brigante-Colonna, transféré de l'Église archiépiscopale de Damas *in partibus infidelium*.

L'Église archiépiscopale de Premislav, en Gallicie, pour Mgr. François-Xavier Wierzechleyeki, prêtre du diocèse de Tarnow, chanoine de l'Église métropolitaine de Leopold, du Rit Latin.

L'Église épiscopale de Porto-Rico, dans les Indes-Occidentales, pour le R. P. F. François de la Puente, prêtre du diocèse de Léon, profès de l'Ordre des Frères Prêcheurs.

Le monastère Nullius, de la B. V. Marie d'Einrieden, dans le diocèse de Coire, pour le R. P. dom. Henri Schmidt, prêtre du diocèse de Bâle, moine profès de l'Ordre de Saint-Benoît confirmé dans son titre d'abbé du dit monastère.

Enfin, Sa Sainteté a fait, suivant l'usage, la profession de foi, et juré d'observer les constitutions apostoliques.

FRANCE.

— Mgr. d'Isnard, qui prit, l'an dernier, une part si active aux négociations de M. Rossi, et que le gouvernement français présente, peu de mois après, à la place d'auditeur de la Rote, vient de quitter Rome pour se rendre en France. Il sera sous peu de jours à Paris.

— Quelques journaux sont sujets à se copier à la légère les uns les autres, et à reproduire sans examen et sans discernement les nouvelles qui peuvent remplir leurs colonnes : c'est pour cela que les personnes qui tiennent à l'exactitude des faits, témoignent si souvent de la défiance pour les récits qui ne sont appuyés que sur l'autorité des journaux. C'est ainsi que nous avons lu dans un grand nombre de journaux un récit emprunté à une gazette allemande, c'est-à-dire à une gazette qu'on peut dire avec une certitude morale être mal informée, quand il s'agit de religion. Voici cet article que l'on copie d'après la gazette allemande :

« Le Pape (ceci était écrit avant la mort de Grégoire XVI) a adressé une lettre apostolique aux Souverains de la chrétienté, les invitant à le secondar dans l'abolition de la traite des Noirs. Les Soeurs d'une maison religieuse d'Europe, répondant, autant que leurs moyens le leur permettaient, aux désirs du Saint-Père, ont acheté quarante femmes esclaves éthiopiennes au Caire et les ont envoyées en Europe pour y être élevées dans la religion. Ces Religieuses ont l'intention de consacrer leur fortune et leur vie à cet acte héroïque de charité. »

Il y a quelques chose de vrai dans cet article, mais rien n'y est correct ; ce qui est vrai y étant complètement défiguré. Ainsi, il est vrai que, il y a plusieurs années Grégoire XVI adressa aux Evêque de tout le monde catholique et par conséquent à tous les Fidèles, une lettre encyclique où il condamnait le commerce criminel que l'on appelle la traite ; mais que ce Pontife ait adressé dernièrement à ce sujet des lettres apostoliques aux Souverains de la chrétienté, cela n'est pas, et cela ne pouvait pas être, comme le comprendront facilement ceux qui connaissent les usages de la cour de Rome.

Quant à la maison religieuse dont il est question, voici les faits : il existe en France un ordre religieux qui porte le nom de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur. La Maison-Mère, à Angers, a fondé depuis quinze ans plus de quarante maisons dans les différentes parties de l'Europe, et même en Amérique. Cet ordre, qui a pour objet d'offrir un asile aux filles pénitentes, était très considéré du Souverain-Pontife Grégoire XVI, qui en avait fondé plusieurs maisons à Rome, et sera, nous n'en doutons pas, également considéré de Pie IX qui, l'année dernière en fonda une maison dans sa ville épiscopale d'Imola.

L'an dernier, sur les instances d'un pieux ecclésiastique de Gènes, la maison d'Angers se décida à fonder un nouvel établissement à Alexandrie, pour y instruire dans la foi les jeunes filles éthiopiennes qui y sont vendues comme esclaves par les Mahométans, et qui souvent peuvent être achetées pour quelques piastres. Nous eûmes à l'occasion de cette œuvre l'année dernière, le plaisir de dire qu'un appel avait été fait en France aux personnes charitables, qui par leurs donations voudraient contribuer au rachat de ces jeunes filles.

Maintenant que plusieurs de ces jeunes filles aient déjà été envoyées en Europe, cela prouve que l'établissement d'Alexandrie a parfaitement réussi et qu'il est en pleine opération. Toutefois ces jeunes filles n'ont pas été envoyées en Europe pour être instruites dans la foi, puis qu'on les a déjà instruites dans la maison religieuse où elles ont été accueillies après leur rachat ; mais elles sont envoyées en Europe pour faire place à d'autres qui seront achetées comme elles et jouiront des mêmes bienfaits.

Le promoteur de cette bonne œuvre étant un ecclésiastique de Gènes, qui n'a pas manqué d'être soutenu par le gouvernement Sardie, et particulièrement par le roi Charles-Albert dont tout le monde connaît le libéralisme éclairé et l'esprit généreux, il n'est donc pas étonnant que ces jeunes éthiopiennes aient été envoyées en Piémont où elles auront tous moyens de conserver la foi et en même tems de se créer un avenir.

Mais on ne doit pas conclure de là que les Religieuses du Bon-Pasteur se dévouent exclusivement à ce genre de charité, ni qu'il y ait aucune connexion entre la fondation de la maison d'Alexandrie, et les prétendues lettres apostoliques adressées aux Souverains. Le récit de la gazette allemande est donc non-seulement incomplet, mais insignifiant et ridicule. *Univers.*

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

Grande entreprise. — Une compagnie, dans laquelle se trouvent plusieurs Canadiens, vient de se former à Montréal pour mettre à exécution une entreprise gigantesque, celle d'asseoir un pont sur le St. Laurent presque en face de cette ville. Cette immense jetée partirait de St. Lambert et viendrait à la pointe Nord-Est de l'île St. Paul, et de là jusqu'à la rive Nord du fleuve. Cette compagnie doit s'adresser à la législature provinciale, à sa prochaine session, pour demander un privilège exclusif. Il n'y a pas de doute qu'elle ne l'obtienne. Si ce projet est mis à exécution ce sera le premier pont qui aura été jeté sur le St. Laurent. Cette entreprise paraît peut être hasardeuse, vu la largeur du fleuve et la force des glaces en cet endroit, mais le système de *go a head* est à l'ordre du jour, et le mot *impossible* semble avoir été rayé de tous les dictionnaires !

Une autre compagnie, à la tête de laquelle se trouve l'hon. Joseph Mac-

fer qui partirait de St. Lambert et qui serait continué jusqu'à la ligne provinciale, à Missisquoi Bay, sans doute. On sait que nos entrepreneurs voisins sont en frais d'en construire un qui part de Highgate (près de Missisquoi Bay) pour aller rejoindre celui qui est en construction de Burlington jusqu'à Boston.

Lorsque le pont du St. Laurent et les chemins de fer en question seront terminés les communications avec les Etats-Unis deviendront faciles et très-promptes, mais ce qui nous intéresse le plus est sans contredit le Railroad de Montréal à Portland, puis'il doit sauver notre cité du naufrage et la retirer pour ain-si dire de l'état de banqueroute où elle se trouve maintenant.

Mémoire.

Accident par le tonnerre.—On nous écrit de St. Antoine, Rivière Chambly: Le 5 du courant au matin la foudre est tombée sur un arbre à 20 arpents de la maison de A. C. Cartier, écrivain. Deux hommes qui travaillaient à la moisson, M. M. Rémi Chagnon et Pierre Archambault père, venaient de se réfugier sous cet arbre pour trouver un abri contre la pluie. Chagnon qui se trouvait debout appuyé sur l'arbre fut frappé à la tête et il expira sur le champ. Archambault qui se tenait accroupi fut renversé du coup, et il resta longtemps sans connaissance. On espère pourtant le sauver.

Tout le monde connaît le danger qu'il y a de se tenir sous un arbre par un tems d'orage et cependant il arrive des accidens tous les ans.—Faut-il encore le répéter: il vaut infiniment mieux se tenir en rase campagne lorsqu'il tonne et qu'il pleut même, car outre le danger que l'on court d'être tué par la foudre, il est absurde de croire que les arbres offrent un abri contre la pluie dans un gros orage. L'eau glisse bientôt sur les feuilles et retombe par grosses gouttes qui deviennent plus incommodes que la pluie même. Encore une fois nous espérons que l'accident déplorable qui vient d'arriver sera un avertissement pour l'avenir.

Accident.—Un individu du nom de Mayrand, employé à l'hôtel de M. Doolittle en cette ville a été blessé à mort samedi matin, par un enfant de son maître, âgé de 9 ans. Mayrand laissa sur sa table un pistolet chargé et sortit de sa chambre; quand il revint, l'enfant avait le pistolet en mains et par une fatalité déplorable, lui tira le coup dans l'estomac. On désespère des jours de Mayrand.

Revue Canadienne.

—Hier soir comme le *Queen* sortait du port, un homme du nom de David Goudy, qui était allé reconduire quelqu'un à bord, en voulant sauter du steamer à terre tomba à l'eau. Les plus grands efforts furent faits pour le sauver, mais en vain, il ne reparut plus! Il laisse une femme et deux enfans.

Idem.

—Samedi dernier, dans l'après-midi, une averse de pluie mêlée de grêle et de tonnerre a formé en peu de tems des ruisseaux qui ont sillonné nos rues et laissé des traces de leur passage surtout dans les côtes macadamisées comme celle de la Haute à la Basse-ville devant notre bureau, en entraînant le cailloutage qui en formait le pavé. Pendant l'orage, la foudre est tombée sur la grange de M. Lavigneur à la Petite-Rivière, et l'a réduite en cendres, avec toute la récolte qu'elle contenait. C'est la troisième fois, depuis peu de tems, que M. Lavigneur voit ses bâtimens incendiés. Peut-il encore cette fois espérer des secours de ceux qui l'avaient déjà si généreusement secouru en pareille occasion? Nous aimons à le croire et nous sommes certains que la volonté, au moins, n'y manquera pas.

Nous apprenons qu'à la Pointe-Lévy les grêlons étaient gros comme le bout du doigt, mais qu'aux Trois-Rivières on n'a pas eu connaissance de cet orage.

Canadien.

—Voici un fait qui peut donner une idée de la rapidité avec laquelle se font aujourd'hui les communications télégraphiques:

Un monsieur du Canada qui se trouvait à Buffalo le 30 du mois dernier, et qui était intéressé à savoir si le vieux Eaton avait rempli sa tâche de marcher 1000 milles en 1000 heures consécutives, entre au bureau du télégraphe électrique et demande que la question suivante soit transmise à Albany: "Eaton a-t-il fait ses 1000 milles? Voyez les journaux de Montréal." Au bout de trois minutes arrive la réponse: "Eaton a fini sa tâche mercredi dernier à midi, gai et se portant bien." La distance de Buffalo à Albany est de 3000 milles!

Idem.

—Nous apprenons de source certaine que la barque *Eclipse*, capitaine Adams, de 348 tonneaux, s'est totalement perdue en touchant les bancs de Terre-Neuve. Le capitaine est arrivé ici ce matin. L'équipage est sauvé.

Ce bâtiment était consigné à M. W. Price et Cie. et devait prendre une cargaison de madiers à leurs moulins du Saguenay.

Canadien.

—Nous croyons savoir que le nouveau gouverneur-général, lord Elgin, n'est pas attendu dans ce pays avant la fin d'octobre ou le commencement de novembre.

Idem.

—Le bruit court que deux des régimens qui se trouvent maintenant dans ce pays vont être envoyés au Cap de Bonne-Espérance.

Idem.

—Le vaisseau de S. M. *Belleisle* a fait voile ce matin pour l'Angleterre. Pendant l'orage de samedi dernier, ce vaisseau perdit deux de ses ancres. Pendant qu'il était occupé à les remplacer, le lieutenant Sharp fut entraîné par dessus bord, et ne fut que difficilement sauvé par une des chaloupes envoyées à son secours.

Idem.

—Il a été trouvé, vis-à-vis le chantier de M. Tibbets, le corps d'une femme de complexion blanche, cheveux châtain, habillée bien décemment, le visage un peu *picoté*, et ayant un jonc au doigt; on l'a reconnue hier pour être Madame veuve Ashwood, belle-mère de M. Clark, maître-tonnelier, rue Sault-au-Matelot.

Idem.

Incendiaires.—Une proclamation de Son Excellence le gouverneur-général offre une récompense de £100 à quiconque donnera des informations qui puissent conduire à l'appréhension et à la conviction de la personne ou des personnes qui auraient mis le feu à la maison du docteur Charles Dorion, située sur l'île Bouchard dans le district de Montréal, et détruite par incendie dans la nuit du 19 au 20 août dernier.

Idem.

Banques.—On voit par l'état des affaires de la Banque du Peuple, durant le dernier semestre, que cette excellente institution avait, au 1er septembre, un passif de £181,960 10s. 2d., et un actif de £366,116 18s. 4d.

Journal de Québec.

—Il résulte d'un tableau des affaires de la Banque de Montréal qui vient d'être publié que son passif était au 31 août de £719,239 2s. 6d., et son actif de £1,554,753 13s. 0d.

Idem.

—L'Association de la Bibliothèque mercantile de Montréal a reçu de M. Hector Bossange, de Paris, un magnifique présent de 200 volumes.

ANGLETERRE.

Chambre des Communes.—Séance du 6 août.—Lord John Russell demande la deuxième lecture du bill des opinions religieuses.

Le but du bill est d'affranchir les juifs de certaines incapacités, et notamment celle d'être propriétaires fonciers. Il a aussi pour but d'affranchir les catholiques romains des conséquences pénales de divers actes de la législation qui, bien que tombés en désuétude, sont maintenus encore au livre des statuts, et pourraient être remis en vigueur. Le bill ne s'occupe pas des sermens de suprématie et d'abjuration, qui pourront être l'objet d'un examen ultérieur.

M. Estcott demande, par voix d'amendement, que la deuxième lecture soit ajournée à six mois.

La chambre va aux voix: 79 voix se prononcent pour la deuxième lecture et 10 contre. La deuxième a lieu.

Le bill des droits des sucres passe dans le comité.

La chambre s'ajourne.

Chambre des Lords. (Voie extraordinaire.)—Séance du 6 août.—Le comte Grey demande la deuxième lecture du bill d'éloignement des pauvres. (Translation d'une localité dans une autre.)

Le duc de Richmond: Cette mesure est si imparfaite qu'il vaudrait mieux la renvoyer à la prochaine session; cela donnerait le tems au gouvernement de préparer quelque chose de mieux.

Après quelques observations du marquis de Lunsdowne, la deuxième lecture a lieu. Mardi, le bill passera en comité.

La chambre s'ajourne.

SUISSE.

—La nouvelle constitution de Berne a été acceptée à la majorité triomphante de 34,063 votes contre 1280. Mais ce que l'on ne dit pas, c'est que le nombre des citoyens aptes à voter était de plus de 90,000; de sorte que c'est le tiers de la population qui impose aux deux autres tiers sa volonté. Le 16 août doivent avoir lieu, sous les mêmes auspices, les élections au nouveau Grand Conseil, qui doit s'assembler le jeudi 27 août. Il aura d'abord à s'occuper de son organisation et de son règlement, puis du vote de la loi relative à l'organisation du conseil de régence. Puis il aura à composer les directoires et à nommer les lieutenans du gouvernement, et enfin de la nomination au conseil de régence et aux fonctions de directeurs. Ce ne sera qu'après ces opérations préliminaires que les nouvelles autorités entreront en possession de l'autorité administrative.

ALGER.

—On écrit d'Alger au journal *el Espanol*:

"Les Espagnols continuent d'arriver en Algérie; 164 sont encore arrivés récemment. Le 30 juin dernier on comptait en Algérie 29,216 Espagnols; il y en a 17,168 à Alger et 7,030 à Oran. Le reste est réparti entre les autres villes; 97 navires sont entrés dans le port d'Alger depuis six mois. Il est étonnant que le gouvernement espagnol ne reconnaisse pas officiellement une colonie où 30,000 de ses sujets trouvent des ressources contre la misère, protection et appui."

ÉTATS-UNIS.

—Les sectateurs d'Eric Jansson, qui s'étaient réfugiés aux Etats-Unis d'Amérique pour y chercher la liberté de conscience, n'ont pu, à cette distance, échapper au zèle de l'archevêque d'Upsal. Il vient de proposer au Roi d'agréger à sa légation ultra-marine un ministre qui, décoré du titre d'aumônier de la légation, serait en même tems son commissaire épiscopal pour prêcher et gouverner au spirituel l'émigration suédoise, à laquelle le chef de l'Eglise de Suède dénie le droit de se soustraire à son autorité. Est-ce assez d'absurdité et de tyrannie protestante?

—La seule nouvelle que nous ayons aujourd'hui de Washington est celle du suicide de M. McConnell, représentant de l'Alabama au congrès. Cet honorable s'est tué à l'Hôtel Saint-Charles en se frappant d'un couteau de poche; les blessures qu'il s'est faites au cou et à l'estomac ont déterminé la mort presque instantanément. M. McConnell était, dit-on, depuis deux ou trois jours, dans un état d'exaltation presque furieuse, produite par l'ivresse. Ceci n'a rien qui nous étonne. Le représentant de l'Alabama était peut-être le buveur le plus acharné de la chambre, et plus d'une fois, il a été le promoteur ou l'occasion de ces scènes scandaleuses qui font tache dans les annales du congrès américain et qui ne devraient jamais éveiller les échos de la salle des séances d'une assemblée délibérante.

Incendie d'un steamer dans la rade de New-York.—Ces jours passés, l'a

chaudière du steamer *Excelsior* brûla en laissant le port pour Port Keopsic; le vaisseau fut en un instant la proie des flammes.

Au moment du désastre il y avait à bord environ 70 personnes. On n'a pu s'assurer encore si toutes ont été sauvées. Jusqu'à présent on ne connaît que quatre blessés transportés à l'hôpital et dont l'un a succombé postérieurement. Des témoins oculaires assurent aussi qu'au moment de l'explosion une personne a été lancée à l'eau; il est à craindre qu'on ait d'autres malheurs à déplorer.

New-York, 10 septembre. — *Botrasque.* — Dans la nuit de mardi à mercredi il s'est opéré un de ces brusques changements de température, si fréquents dans ce pays. Un froid intense a succédé à la chaleur étouffante de ces derniers jours et un vent violent s'est déchaîné sur la rade et sur la ville. Hier soir, cette espèce d'ouragan s'est renouvelée, et d'assez nombreux accidens sont survenus dans la baie. Beaucoup de bâtimens ont chassé sur leurs ancres et se sont fait de fortes avaries. Le paquebot de la Havane, le *Cristovon Colon* a été jeté sur le brick *Oscrota* et lui a enlevé ses sabords. Un sloop, pesamment chargé, a été entraîné dans la baie, sans avoir personne à son bord. Nous apprendrons probablement plus d'un sinistre sur les côtes.

— A Albany, le 8 du courant, il y a eu un incendie considérable qui réduisit quinze-maisons en cendres.

VARIÉTÉS.

VOYAGE A LA CHINE ET DANS L'INDE AU NEUVIÈME SIÈCLE.

Traduit de Parabe par M. Reinaud, de l'Institut.

Nos relations récentes avec la Chine donnent un vif intérêt aux publications concernant ce pays. Parmi les plus curieuses, il faut placer au premier rang les remarquables articles de M. Ch. Lenormant, dans le *Correspondant*, et le livre dont M. Reinaud a entrepris la traduction. C'est le récit de voyages de deux arabes nommés Soleyman et Abouzeyd, qui visitèrent, il y a mille ans, le Céleste-Empire. Il offre une grande analogie avec la relation du voyage Sindébad, traduite par Galland, dans les *Mille et Une Nuits*. Le point de vue des trois voyageurs est le même; mais Soleyman et Abouzeyd doivent à leur cadre plus sérieux une importance historique qui manque à Sindébad. Du reste, leurs récits offrent un charme égal, et M. Reinaud, comme Galland, ne leur en a rien fait perdre. Si je ne m'abuse, la traduction simple, et élégante à la fois du savant orientaliste est destinée à voir tout le succès des *Mille et Une Nuits*. Je ne sache pas d'impressions de voyages plus colorées et plus piquantes, pas même celles de ces auteurs dont l'imagination seule a voyagé. Religion, mœurs, institutions, coutumes et usages des Chinois et des Indiens, tout est passé en revue et donne lieu à une foule d'observations neuves et curieuses; tout est illustré par un grand nombre d'anecdotes pleines d'intérêt. Ce sel du discours ne manque jamais dans les récits arabes; sans être attique ou grec, il a pourtant une certaine saveur agréable: c'est proprement le sel de *Minerve*, comme disait un ancien. J'en voudrais donner des échantillons en citant quelques pages du livre; mais la difficulté est de choisir, car il n'est pas une ligne qui n'ait son intérêt. Dans l'embarras où je me trouve, je prends au hasard un passage relatif aux expositions de tableaux en Chine.

« Les Chinois, dit Abouzeyd, sont au nombre des créatures de Dieu qui ont le plus d'adresse dans la main en ce qui concerne le dessin. En Chine, un homme fait avec sa main ce que probablement personne ne serait en état de faire. Quand son ouvrage est fini, il le porte au gouverneur, demandant une récompense pour le progrès qu'il a fait faire à l'art. Aussitôt le gouverneur fait placer l'objet à la porte de son palais, et on l'y tient exposé pendant un an. Si, dans l'intervalle, personne ne fait de remarque critique, le gouverneur récompense l'artiste et l'admet à son service; mais si quelqu'un signale quelque défaut grave, le gouverneur renvoie l'artiste et ne lui accorde rien.

« Un jour, un homme représenta sur une étoffe de soie un épi sur lequel était posé un moineau; personne, en voyant la figure, n'aurait douté que ce ne fût un véritable épi et qu'un moineau était réellement venu se percher dessus. L'étoffe resta quelque temps exposée. Enfin, un bossu étant venu à passer, critiqua le travail. Aussitôt on l'admit auprès du gouverneur de la ville; en même temps on fit venir l'artiste et l'on demanda au bossu ce qu'il avait à dire; le bossu dit: « C'est un fait admis par tout le monde qu'un moineau ne pourrait se poser sur une épi sans le faire ployer; or, l'artiste a présenté l'épi droit et sans courbure; et a figuré un moineau perché dessus: c'est une faute. » L'observation fut trouvée juste, et l'artiste ne reçut aucune récompense.

« Le but des Chinois dans cela, ajoute Abouzeyd, est d'exercer le talent des artistes et de les forcer à réfléchir mûrement sur ce qu'ils entreprennent et à mettre tous leurs soins aux ouvrages qui sortent de leurs mains. »

Voilà ce qui se passait dès le neuvième siècle en Chine, et ce qui s'y passe encore en quelques provinces: nos expositions modernes ont-elles un but plus sérieux, et les Chinois, qui savent leur histoire, ne sont-ils pas bien excusables de nous appeler des Barbares? Du reste, à mesure qu'ils nous connaîtront mieux, ils verront que nous ne sommes pas tout-à-fait indignes d'être comparés à eux, en bien des points, ne fût-ce que par cette fureur du jeu qui gagne chaque jour, chez nous, de plus en plus. Mais ici encore ils ne pourront s'empêcher de reconnaître leur supériorité: que sont nos courses de Chantilly et autres où l'on ne perd que quelques misérables centaines de louis, près de leurs fêtes, où les joueurs parient de l'or, de l'argent, d'immenses domaines? Qu'est-ce que notre *lunquenet* près de leur *nard*, où celui qui n'a plus rien à jouer joue les doigts de sa main? Pendant la partie, on tient à côté un vase contenant de l'huile de césane placée sur un brasier. Entre les deux joueurs se trouve une petite hache bien aiguisée; le vainqueur prend la main de l'autre, le place sur une pierre et lui coupe le doigt avec la hache. Le morceau tombe, et en même temps le vaincu trempe sa main dans l'huile bouillante, qui lui cauterise le membre; puis il se remet à jouer. Quand les deux joueurs se séparent, fait observer notre voyageur, l'un et l'autre ont quelquefois perdu tous leurs doigts: Je recommande ce fait à nos héros du sport.

On voit quel est le genre d'intérêt du livre traduit par M. Reinaud. Une savante introduction, fruit de plusieurs années de recherches, précède l'ouvrage; des notes pleines d'érudition en éclairent les points obscurs; le texte arabe, enfin, publié à part et avec le soin et la sagacité que met l'auteur dans toutes ses publications, fait de celle-ci le digne pendant de ses curieux Fragments arabes et persans; et lui assure, près des savans, le succès qu'il obtient déjà près des gens du monde.

TH. H. V.

ÉTÉS CHAUDS.—En 1746, comme en 1846, l'été fut très chaud en Europe; cette circonstance séculaire est remarquable. Les historiens disent que les herbes étaient rôties et les feuilles desséchées sur leurs branches; enfin, il n'y eut pas de pluie pendant deux mois et demi. Voici les étés excessivement chauds du 19^e siècle: ce sont ceux des années 1811 (année de la comète), 1818, 1830 1835.

MAISON D'ÉDUCATION POUR LES JEUNES DEMOISELLES, DIRIGÉE PAR LES DAMES DU SACRÉ-CŒUR.

SAINTE JACQUES DE L'ACHIGAN.

District de Montréal.

CET ÉTABLISSEMENT renferme dans son plan d'éducation tout ce qui peut former les jeunes personnes aux vertus et aux connaissances convenables à leur sexe. La nourriture est saine et abondante. Rien n'est négligé de ce qui peut contribuer à entretenir ou à améliorer la santé, et à donner l'habitude de l'ordre, de la propreté et de la bonne tenue. En maladie, on leur prodigue d s soins assidus, et la vigilance est continuelle en tous tems et en tous lieux. Un vaste terrain offre aux élèves une agréable promenade.

ENSEIGNEMENT.

Le cours d'instruction renferme l'Étude de la Religion, la Lecture, l'Écriture, la Grammaire française et la Grammaire anglaise, l'Arithmétique, la Géographie Moderne, l'Histoire Sainte, l'Histoire du Canada, l'Économie domestique, la Couture, la Broderie, &c.

CONDITIONS.

Pension entière.	£12 10s	
Demi pension.	6 5 0	Par an, payable par quartier;
Blanchissage.	2 0 0	et toujours en avance.
Papier, Plumes, Livres, &c.	1 10 0	

Des Leçons de Piano seront données aux élèves, si les parents le désirent. Elles seront de £6 par an, payables par quartier et en avance comme les autres articles.

Les ports de lettres, les frais de maladie sont à la charge des parents.

On ne fait aucune remise aux parents quand ils retirent leurs enfans avant la fin du Trimestre, à moins que ce ne soit pour des raisons majeures.

TROUSSEAU.

Les jours ordinaires les élèves peuvent porter tel habillement décent qu'elles veulent; mais les Dimanches et les Mercredis, elles ont en hiver une Robe de Mérinos vert foncé. L'été elles portent une Robe rose en Dillanne. Chacune doit avoir, outre les deux robes de chaque uniforme, une Robe blanche en Maline; douze Chemises, douze paires de Bas, douze Mouchoirs de poche, douze petits Cois en toile blanche, douze Serviettes, de table, douze Essuie-mains, trois paires de Draps, deux paires de Couvertures de laine, six Jupes ou Robes de dessous, six Robes de nuit, un Voile blanc et un Voile noir en net uni, un Gant-Soleil, deux Cuillers, une grande et une petite, une Fourchette, un Couteau, un Tambleur, une Boîte à peignes, une Boîte à ouvrage, un Baquet pour les bains de pieds, une Bole pour se laver, &c.

OBSERVATIONS.

Les jeunes personnes non Catholiques seront tenues de se conformer aux exercices religieux publics de la maison. Toutefois, on évite d'exercer aucune influence sur leurs croyances religieuses.

Les parents recevront tous les six mois le bulletin de la santé, de la conduite et des progrès de leurs enfans.

Les élèves ne peuvent recevoir de visite que le Mercredi. Ces visites sont restreintes à celles des pères et des mères, des oncles, des tantes, des frères et sœurs. On n'admettra les autres personnes qu'avec l'autorisation expresse des parents.

Chaque année les élèves auront une vacance de quatre semaines; elles pourront passer ce tems ou dans leurs familles ou dans l'institution.

Aucune élève ne pourra être admise pour moins d'un trimestre.

Outre les lettres aux élèves devront être adressées.

Les parents qui ne résideraient pas dans le village sont priés d'indiquer une personne y résidant, chargée de payer la pension et de recevoir l'élève dans le cas où sa sortie serait jugée nécessaire par quelque circonstance imprévue.

PROSPECTUS D'UNE MAISON D'ÉDUCATION A L'INDUSTRIE.

Ce nouvel Institut sous la présidence de M. MANSEAU, Vicaire-Général et curé du lieu, ouvrira ses classes le 23 Septembre.

En attendant l'arrivée des Frères de l'Ordre de St. Viateur qui doivent avoir la conduite de cette Maison, des Ecclésiastiques regardront la direction des classes. On y enseignera la Lecture et l'Écriture tant en anglais qu'en français et les premières règles. Mais il y aura aussi des classes plus élevées où on enseignera l'Arithmétique dans toutes les branches, la Tenue des Livres de compte, la Géographie, l'Usage des Globes l'Histoire et le Dessin; enfin toutes les parties de l'instruction qui sont les plus en usage dans le monde. Dans le cours de l'année, on sera en mesure de donner aussi des leçons de Musique aux élèves pour le Piano et l'Orgue dans le but de former des organistes pour les campagnes.

Les écoliers résideront constamment à l'Académie et y coucheront, afin d'être élevés dans la discipline chrétienne sous la vue de Maîtres Religieux; mais il leur sera donné un temps convenable pour aller prendre leurs repas chez eux ou à leur maison de pension.

Pour les conditions on pourra s'adresser à Messire Manseau, Président. Les avantages qu'on trouvera dans cet établissement engageront sans doute les parents à y envoyer leurs enfants.

On n'aurait jamais pu choisir un local plus agréable et meilleur pour la santé; la belle rivière de l'Assomption qui passe à quelques arpens de cette maison ne contribue pas peu à la salubrité de l'air, et fournira aux élèves d'agréables promenades les jours de congé. Cette maison étant plus rapprochée de l'Église que du village évitera bien des distractions aux enfants en même temps qu'elle leur donnera le moyen de remplir facilement tous leurs devoirs de religion, et même leurs petits exercices de piété suivant leur goût et leur dévotion.

Une ligne de stage régulière est établie entre le village de l'Industrie et Lavaltrie. Chaque fois que le vapeur touche à cette dernière place, il s'y trouve des voitures commodes pour transporter les voyageurs.

P. S.—Le public est de plus averti que tous les enfants prendront les trois repas au Village et non à l'Académie.

UNE personne a un grand intérêt de connaître le domicile de Joseph Sedinat dit Contois, âgé de 31 ans, journalier, petit de taille, cheveux blancs, le bout du nez un peu plié du côté droit. En donner connaissance à l'Évéché.

PROSPECTUS

Du Collège de St. Jean, Fordham, Comté de West Chester, New-York.

Cet établissement est situé près du village de Fordham, à onze milles de New-York et à trois de Harlem. Il possède à la fois les avantages d'un air salubre, de la tranquillité nécessaire à l'étude et d'une campagne pittoresque. Le chemin de fer de White Plains passe le long de la belle pelouse qui s'étend devant le Collège, et permet d'y arriver en tout temps; les équipages particuliers peuvent aussi s'y rendre par la route de Harlem et de West Farms.

De vastes batiments, d'une construction élégante, sont entourés de promenade, terrasses et de jardins qui forment le premier plan d'une belle ferme où, les jours de congé, les élèves peuvent se livrer à tous les exercices nécessaires à leur âge.

Le public sait déjà que Mgr. l'Evêque de New-York, a confié cet établissement aux PP. de la Compagnie de Jésus. Leur intention cependant est de ne rien changer aux principes qui ont présidé à sa fondation, et qui ont produit sa prospérité actuelle. Seulement, le nombre des professeurs sera augmenté considérablement, sans entraîner toutefois un renouvellement de la Faculté.

Les parents, qui honoreront le Collège de leur confiance, peuvent être persuadés que leurs enfants recevront, sous le rapport physique, tous les soins que demande leur âge. Les plus jeunes surtout seront l'objet d'une attention particulière. Des Frères, formés à cet emploi par l'expérience de toute leur vie, en seront spécialement chargés.

Le gouvernement continuera à être doux et paternel sans rien relâcher toutefois de la discipline actuellement en vigueur. Aucun élève ne peut sortir du Collège sans être accompagné par un professeur ou un préfet.

Ceux dont les parents résident à New-York, pourront aller les visiter une fois par trimestre, à moins que des raisons spéciales ne nécessitent une sortie extraordinaire.

Le cours d'instruction comprend l'Hebreu, le Grec, le Latin, l'Anglais, et le Français, avec toutes les branches accessoires d'une bonne éducation. Le cours de Mathématiques est complet et accompagné de l'étude de la Philosophie, de la Physique, et de la Chimie.

La langue anglaise est la seule en usage dans les récréations; mais les élèves d'origines française trouveront dans la société d'un certain nombre des nouveaux professeurs une occasion de ne point oublier leur langue maternelle. Un cours spécial de littérature française sera enseigné dans le Collège.

L'Allemand et l'Espagnol s'y enseignent aussi; mais ainsi que pour la musique et le dessin, les honoraires des maîtres sont à la charge des élèves.

L'année scolaire commence le 1er. lundi de Septembre, et se termine à la mi-Juillet par une distribution solennelle des prix.

PRIX DE LA PENSION, ETC.

Pension et blanchissage, payables d'avance par semestre. . . . \$200
Honoraires de médecin. . . . 3

Les élèves peuvent se procurer dans la maison les livres classiques, le papier, les plumes et l'encre, ou les faire venir de New-York à leurs frais, s'ils le désirent. Une règle expresse défend d'introduire dans la maison aucun livre qui n'ait été examiné par le Président ou le Préfet des classes.

Le trousseau de chaque élève, à son entrée, doit se composer de trois habillements d'été et trois d'hiver, six chemises au moins, six paires de bas, six mouchoirs de poche, six serriettes, trois paires de souliers ou de bottes, un chapeau, un paletot ou un manteau.

Chaque élève doit être aussi pourvu d'une timbale et d'un couvert d'argent.

Le Collège ne fait point d'avances pour habillements, à moins qu'une somme équivalente n'ait été déposée entre les mains de l'économe.

On désire que les parents lui remettent aussi l'argent qu'ils destinent aux menus plaisirs de leur enfant, pour leur être distribué chaque semaine.

Les parents des élèves qui viennent des pays étrangers ou d'une distance de plus de 500 milles, doivent avoir des correspondances à New-York ou dans le voisinage.

On leur fera parvenir à la fin de chaque semestre un rapport sur les progrès, la bonne conduite et la santé de leurs enfants.

Les lettres doivent être adressées to the President of St. John's College, Fordham, New-York.

AUG. J. THEBAUD, S. J.

CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.

NOTICE AUX CONTRACTEURS.

DES Propositions seront reçues à l'Office du Chemin de Fer du St. Laurent, et de l'Atlantique, No. 18, Petite Rue St. Jacques, dans la cité de Montréal, jusqu'au 24 Septembre pour l'Avancement, la Maçonnerie et le Pontage d'une division de la route s'étendant de la Rivière St. Laurent jusqu'au village de St. Hyacinthe, c'est-à-dire, sur une longueur de 30 milles.

Les plans, et spécifications seront exhibés et les informations voulues d-livrables à la chambre de l'Ingénieur à l'Office de la Campagne, le 15 Septembre, ou plus tard.

Les personnes qui offriront de contracter pour l'ouvrage ou une partie, seront requises d'accompagner leurs propositions de sûretés satisfaisantes.

Par ordre du Conseil,

THOMAS STEERS,
SECRETARE.

NOUVEAU TESTAMENT.

DE LA VENE AU BUREAU DES MÉLANGES,

L'ÉDITION du NOUVEAU TESTAMENT publiée avec l'approbation de Mgr. l'Archevêque de Québec.

**BANQUE D'ÉPARGNES
DE LA CITE ET DU DISTRICT.**

ÉTATS du quartier finissant le 31 août. Montant déposé durant le quartier finissant ce jour. . . . £12,268 7 6
Montant retiré. 1665 6 1

Balances due aux déposants ce jour. . . . £10,603 1 5

La Banque est ouverte, à l'ordinaire, tous les jours depuis dix heures à trois et les samedis et vendredis depuis six à huit heures P. M.

Par ordre du Bureau,

JOHN COLLINS,
Secrétaire et Trésorier.

Banque d'Épargnes de la cité et du district, Grande rue St. Jacques, lar. septembre 1846.

PHARMACIE.

Corn des Rues Notre-Dame et St. Denis.

MARCELLIN COTÉ ET CIE., ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'ils ont ouvert une PHARMACIE et un MAGASIN de DROGUES au coin des Rues Notre-Dame et St. Denis, (directement vis-à-vis l'Hôtel Donegan) où ils offrent à ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage, un assortiment général de

DROGUES, PRÉPARATIONS CHIMIQUES,

MEDECINE FINES,
PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE,
ETC., ETC., ETC.

M. Côté et Cie., ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont constamment en main un assortiment étendu de Boîtes de Médecines Homœopathiques, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSSMANN, Praticien Homœopathe, Montréal.—AUSI.—Une quantité de célèbres MACHINES ELECTRO-MAGNETIQUES de SHERWOOD. Le Dr. Côté a son bureau voisin de la Pharmacie ou il a l'intention d'exercer sa profession.

N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine Montréal, 10 Juillet 1846.

ATELIER DE RELIEUR.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'accueil qu'ils ont bien voulu leur donner et le prévenant qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur ancien.

Ils ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Écoles à l'usage des Frères de la Doctrine Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

Ils sont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un Partage des Ouvrages.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 24 juin 1845.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Les MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Priz des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s
Chaque insertion subséquente, 7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s.
Chaque insertion subséquente, 4d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

M. Fabre libraire. Montréal.
D. Martineau, prêtre, vicaire. . . . Québec.
Fr. Pilote, Directeur du Collège. . . . Ste. Anne.
Val. Guillet, écuyer. . . . Trois Rivières.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, ÉDITEUR.
IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET JOS. CHAPLEAU.